



16ème législature

Question N° : 16352	De M. Michaël Taverne (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Situation alarmante des infirmiers libéraux	Analyse > Situation alarmante des infirmiers libéraux.
Question publiée au JO le : 19/03/2024 Date de changement d'attribution : 26/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michaël Taverne alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les difficultés alarmantes auxquelles font faces les infirmières et infirmiers libéraux. Mobilisés depuis plusieurs semaines, ils ont souligné le manque de soutien de la part de l'État, ainsi que le manque de reconnaissance et l'absence de toute revalorisation de leurs honoraires depuis près de 15 ans. Face à cela, un découragement général se fait jour dans cette profession pourtant essentielle. Pour ces professionnels de santé, bien souvent les derniers à accepter de se déplacer à domicile, l'augmentation des prix des carburants rogne fortement sur leurs revenus et est une difficulté supplémentaire. Afin de faire face à cette crise profonde, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre.